



RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE GENERAL

Le fonctionnement et l'administration du Comité Directeur

Je ne veux pas limiter mon rapport d'activités à une simple liste de tâches dévolues au secrétaire général. Elles font partie de mon quotidien à raison de 4 heures par jour.

Pour cela je ne suis pas seul puisque nos réunions de bureau tous les mardis, nos comités directeurs tous les trimestres permettent de prendre des décisions sur des projets élaborés ensemble.

Le Secrétaire Général, au-delà du travail au quotidien pour le bon fonctionnement interne du comité (organisation des réunions du bureau, du comité directeur, organisation de l'assemblée générale ...) est également le relais entre le Président, les commissions et les clubs. Il a en charge le traitement des dossiers prioritaires ou stratégiques et l'application des textes et des décisions.

Notre assemblée générale est aussi un moment de communication et d'échanges sur le bilan et les orientations.

La gestion des ressources

La gestion des contrats de travail

A partir du 1^{er} avril 2014 le groupement d'employeurs mis en place par la ligue prend le relais de la gestion des emplois. Il s'agit là d'un service supplémentaire que nous proposons également aux clubs Meurthe et Mosellans et à leurs enseignants qui le souhaitent. Pour ce qui concerne le Comité nous avons deux emplois : La secrétaire administrative et nos intervenants dans le cadre de l'action « Handiversion » à l'institution Jean-Baptiste Thiery de Maxéville.

Les dossiers de subventions

Notre fonctionnement s'appuie essentiellement sur :

- Les sommes rétrocédées par la Fédération (cotisations clubs, licences, aides fédérales)
- Un contrat d'objectifs avec le Conseil Général,
- Un contrat IRELIS avec le Conseil Régional,
- Un CNDS jeunesse et sports,
- Les conventions avec le LCL et le Shin Ghi Taï Lorrain.

Les montants sont indiqués dans le bilan financier et vous en montrent l'importance sur notre budget et nos actions. Pour 2014 l'accompagnement éducatif disparaît nous privant ainsi des aides qui permettaient de financer l'emploi lié à l'action Handiversion qui sera tout de même maintenue.

En ce qui concerne les dossiers présentés par les clubs dans le cadre du CNDS nous avons reçu en 2013 seulement 22 dossiers, ce qui est peu, dont 5 non éligibles ou hors délais. 5 clubs ont renoncé à faire un dossier.

Il est vrai que la complexité des dossiers rebute les moins aguerris à l'exercice.



Pour 2013 le projet associatif est exigé pour être éligible au CNDS. Cela nécessite un investissement des bénévoles et une réflexion sur le fonctionnement et les orientations de leur club.

Le rôle du secrétaire général est aussi d'accompagner les clubs pour le montage de leurs dossiers de subventions. En 2013 le Comité a organisé avec la DDCS une formation au montage des dossiers CNDS et à la réalisation d'un projet associatif. 6 clubs seulement se sont déplacés dont certains savaient déjà faire mais avaient besoin de se rassurer sur leurs projets.

Pour 2014 les critères d'attribution des subventions CNDS ont changé et nous avons reconduit la formation toujours en partenariat avec la DDCS avec une vingtaine de clubs représentés, signe de l'intérêt mais aussi de l'inquiétude des clubs. A ce jour 20 clubs ont déposé un dossier en cours de traitement. Ce sont ces mêmes clubs qui ont participé à notre réunion de formation. Je tiens à souligner la qualité des dossiers.

La veille licences :

7.000 licences c'est l'objectif que s'était fixé le comité directeur pour la fin de la saison 2013/2014.

Un objectif ambitieux, certes pas puisque que la saison passée nous avons terminé à 6.911 licences et il suffisait que chaque club augmente ses effectifs de 1 licence pour réussir notre pari.

Depuis 2008 nombre de licences a progressé de 10,5% (+672 licences)

Depuis 2012 la progression est de 2,8% (+210 licences)

Un résultat qui est le fruit de toutes nos actions mises en place pour le développement et la fidélisation. A ce jour nous sommes à 7.031 licences.

Pour la saison 2012/2013 2591 judoka sur 6.911 n'ont pas renouvelé leur licence soit 37,5%, pratiquement 4 licenciés sur 10 ont quitté l'activité.

La fidélisation reste un dossier fédéral prioritaire pour l'olympiade 2012/2016.

La fidélisation des licenciés s'attache plus particulièrement au renouvellement des licences de ceux qui pratiquent mais aussi de ceux qui envisagent ou ont quitté l'activité.

La fidélisation des licences implique également les clubs pour le respect des statuts et règlement intérieurs fédéraux. Je profite de cette assemblée générale pour remercier les clubs engagés dans la démarche « 1 pratiquant = 1 licence » depuis de nombreuses années.

A la dernière assemblée générale du 2 juin 2013 à Rehon je vous annonçais « Il nous reste encore du chemin à parcourir pour convaincre les clubs qui ne licencient pas tous leurs pratiquants et en particulier chez les 4 -5 ans. » Une étude sur les 3 dernières saisons montraient que 17 clubs n'avaient aucune licence 4/5 ans. Nous avons contacté tous ces clubs par un courrier validé par notre fédération et aujourd'hui 5 clubs seulement sont dans cette situation.

3 clubs accueillent les enfants seulement à partir de 6 ans, les 2 autres clubs verront leur affiliation non renouvelée.

Le non-licenciement est une rupture du contrat club et porte préjudice à la collectivité fédérale.

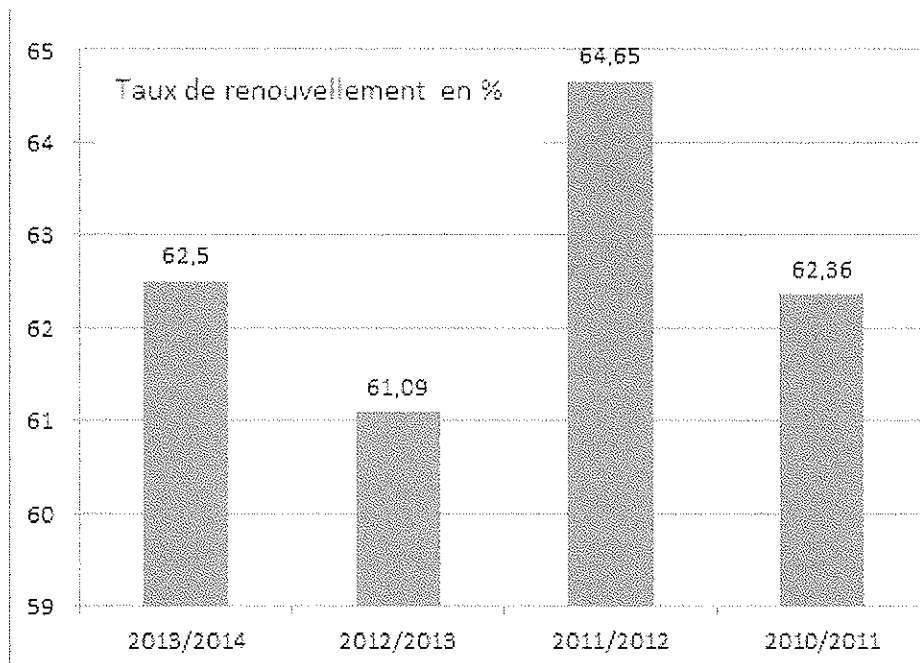
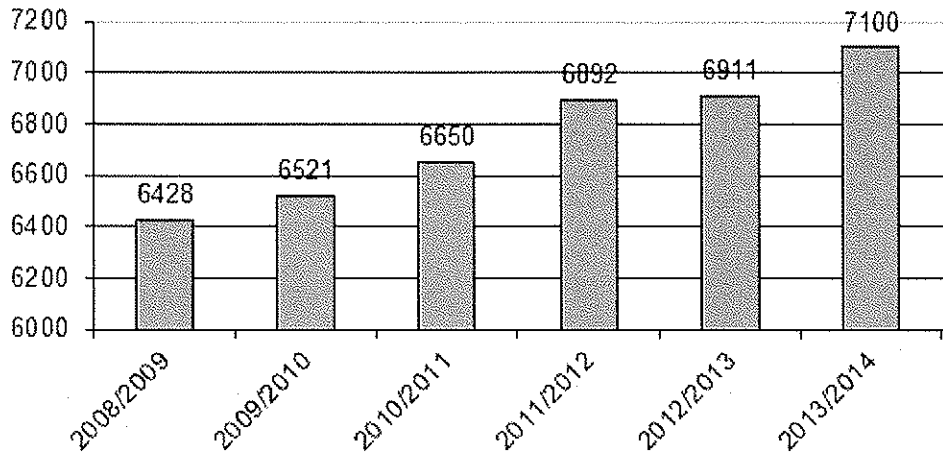
Les licences représentent 70% des recettes et les subventions qui nous sont attribuées sont proportionnelles au nombre de licences. Il en est de même pour certains quotas sportifs de qualifications.

Suite à notre relance des clubs dans le premier trimestre de la saison 2013/2014, ce sont plus de 580 licences de 4/5 ans qui ont été enregistrées en 15 jours et je remercie les clubs pour leur prise de responsabilité.

Nos actions sont soutenues par notre fédération car nos valeurs fondent aussi nos statuts et règlements basés sur l'entraide et la prospérité mutuelle.

Avec la mise en place des rythmes scolaires les simulations fédérales montrent que les clubs risquent d'être en difficultés pour leurs effectifs. Il nous faudra faire preuve d'initiatives pour fidéliser les licenciés et attirer de nouveaux adhérents. C'est aussi l'occasion de faire la promotion de notre activité dans les établissements scolaires.

PROGRESSION DES LICENCES CD 54 2008/2014



Les commissions

Afin de porter les orientations et les décisions du comité directeur, le Secrétaire général participe aux réunions des commissions. Cela permet également d'assurer une cohérence dans nos actions.

Je laisserai à chaque responsable le soin de détailler le bilan de leur commission respective.

Quelques mots sur les commissions

- Nos compétitions attirent de moins en moins de monde et nous sommes à l'écoute des propositions des clubs et de leur analyse. Il nous faut adapter nos structures pour plus de proximité.



- La gratuité de tous nos stages participe à leur réussite mais ce sont toujours les mêmes clubs qui y participent alors que la qualité de l'enseignement passe par la formation continue des enseignants.
- Notre cérémonie des vœux est un grand moment de convivialité et de communication entre les générations de ceintures noires. Il serait dommage qu'elle soit phagocytée par une autre organisation sous prétexte de remplissage et de mobilisation.
- Alors que nous attachons à la place des féminines dans toutes nos actions nous avons dû annuler le stage avec Jane Bridge 7^{ème} dan et championne du monde faute d'inscriptions : 6 inscriptions hors Lorraine !!!!!!!!!!!!!

Les actions sociales

L'action 100 ceintures noires vers l'insertion

Cette action est opérationnelle avec les clubs depuis 2009. Les conventions ont été signées avec le JC de Lunéville, le JSC de Pont-à-Mousson, l'OFPND Val de Lorraine 54, La MJC Lorraine Vandœuvre, et la MJC Blamont. Nous avons quelques difficultés à développer dans les clubs car cela demande un suivi technique par l'enseignant et un suivi social par un référent social pas toujours facile à trouver.

En 2013 ce sont une quarantaine d'enfants et adolescents qui ont pu intégrer un club et pratiquer quasi gratuitement. Le CNDS, le Conseil Général et le Conseil Régional soutiennent notre action qui a reçu le label « Espoirs et banlieues » du ministère de la jeunesse et des sports. Sans ce soutien cette action sociale ne pourrait pas fonctionner. Que tous nos partenaires soient ici remerciés.

L'action Handiversion

Emile SETFAN vous présentera le bilan de cette action à dimension sociale qui elle aussi fonctionne bien.

La communication

Le contrat club doit être un outil de communication performant

Le contrat club affiché sur le site internet de la fédération n'est que la déclinaison du contrat club signé au moment de l'affiliation du club. Sa fiabilité passe inévitablement par une information systématique au Comité dès lors qu'un changement intervient dans votre association qu'il s'agisse d'adresse postale ou électronique, de membre du comité de club ou d'enseignant.

Actuellement tous les clubs ont un correspondant identifié facilitant ainsi la communication en temps réel, tout en réduisant les délais et les coûts. Un gros effort a été fait par les clubs et je vous en remercie.

Une communication facilitée par les messageries internet et les portables.

Les rendez-vous clubs

Le Président et moi-même accompagnés de quelques membres du Comité Directeur avons organisé 4 rendez-vous clubs. 37 clubs sur 90 ont répondu à notre invitation soit 41%.

Un chiffre qui peut paraître encourageant sauf à regarder la répartition des présences.

Le secteur de Nancy et couronne est quasiment absent à ce rendez-vous alors que la concentration des clubs y est la plus importante et les déplacements les plus courts.

Pour la saison prochaine nous proposerons une organisation de ces rencontres de façon différente avec un minimum de 10 clubs participants.



Merci aux clubs qui ont accueilli ces réunions d'échanges et de communication.
Merci aux clubs qui ont fait l'effort de se déplacer et de participer activement aux débats.

Voilà retracé l'activité du Secrétaire Général pour 2012.

Pour conclure je souhaite remercier tous les bénévoles qui s'investissent dans leur club et les membres du comité directeur pour leur engagement et leur disponibilité.

Je vous remercie de votre écoute.

**Le Secrétaire Général
et Vice-Président
Roland MAYANCE**

Principales décisions prises par le Comité Directeur en 2013

Comité directeur du 11 mars 2013

Décisions :

- **La situation financière du CD 54 :** 19.000 € à mettre en provision pour l'achat d'une surface de tatamis, 6 tableaux électroniques nouvelle version, 15 charriots métalliques pour la manutention des tatamis. 10.000 € ajoutés à la provision pour risque d'emploi.
- **Arbitrage :** Accord pour la prise en charge de 3 Jeunes Arbitres au stage inter ligue minimales.
- **commission sportive**
La commission sportive définira les orientations et critères de sélection pour la saison prochaine.
Concernant la mise à disposition des tatamis pour les clubs organisant des tournois inter clubs il convient de préciser la règle : Cette mise à disposition peut se faire avec une convention de mise à disposition comprenant la location, le transport et une caution de garantie. Toutefois si au cours du week-end le club organise une compétition ou une manifestation inscrite sur le calendrier du CD 54 cette mise à disposition sera à titre gratuit.
- **Animations :** Le CD 54 prend en charge les écussons petits kims selon la liste de participation fournie par les responsables des secteurs.
- **Groupement d'employeurs :** Le Comité vote à l'unanimité à 8 voix pour intégrer le groupement d'employeur de la ligue de Lorraine



Comité directeur du 13 mai 2013

Décisions :

- **Réunions :** Accord des membres présents pour les réunions du CD le samedi matin. A croiser avec le calendrier sportif.
- **Achat d'un nouvel ordinateur.** L'ancien servira pour la comptabilité.
- **Non licenciement.** Un courrier sera envoyé après l'AG à tous les clubs listés qui ne jouent pas le jeu de la prise de licence de tous leurs judokas.
 - **Dotation** aux membres du Comité Directeur d'une chemise avec le logo du Comité 54.

Comité directeur du 14 septembre 2013

Décisions :

- **Bilan financier :** Accord pour mettre 15.000 € en investissement
- **Projet Minimes :** L'action est reconduite. Cette année les entrainements se feront à l'UFR STAPS à Villers (tarif et emplacement plus intéressants qu'au Creps à Essey) Ils se dérouleront les dimanches toute la journée avec repas tirés du sac. Mise en place d'un projet pédagogique
- **Projet féminines :** Action 2014 : Il est proposé la date du 13 avril 2014 avec Jane Bridge.
- **Dotation de tatamis :** 2 demandes sont validées et transmises à la Ligue qui validera lors de la Conférence des Présidents
- **Arbitrage :** Accord sur la demande d'un deuxième formateur adjoint en la personne de Michel Arnaud qui travaillerait en binôme avec Patrick Spenle.

Comité directeur du 7 décembre 2013

Décision :

- **Actualisation grille des remboursements :** La grille de remboursement a été simplifiée. Accord par les membres présents pour augmenter le tarif kilométrique et la vacation des intervenants aux stages validée.
- **Le sportif :** Maintien de l'animation par Equipes Seniors. Envoyer un mail au club précisant la participation des judokas n'ayant pas participé à la 1/2 finale du Championnat de France Seniors 1° Div. Rappel des catégories de poids. L'animation se terminera par un moment convivial.
- **Actions 100 CN :** Cette saison 5 clubs reconduisent l'action 100 Ceintures Noires : MJC BLAMONT - OFPND - MJC VANDOEUVRE – JSC MUSSIPONTAIN – JC LUNEVILLE
- **Action Handiversion :** Reconduction de l'action avec J.B Thiery avec une vingtaine d'enfants. La journée Handiversion se déroulera le mercredi 23 avril 2014 à Laxou.